

1. Journal Officiel l'Union Européenne

1) Efficacité énergétique-Directives écoconception et écodesign : 4 communications de la Commission sur les unités de ventilation, les transformateurs, les lave-vaisselles ménagers, et les aspirateurs

Ces communications sont une publication des titres et des références des méthodes de mesure et de calcul transitoires et des références des normes harmonisées au titre de la législation d'harmonisation de l'Union.

[Communication de la Commission du 11/11/2016 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement \(UE\) n° 1253/2014 de la Commission portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux unités de ventilation et de la mise en œuvre du règlement délégué \(UE\) n° 1254/2014 de la Commission complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des unités de ventilation résidentielles](#)

[Communication de la Commission du 11/11/2016 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement \(UE\) n° 548/2014 de la Commission relatif à la mise en œuvre de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les transformateurs de faible, moyenne et grande puissance \(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la législation d'harmonisation de l'Union\)](#)

[Communication de la Commission du 11/11/2016 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement \(UE\) n° 1016/2010 de la Commission portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux lave-vaisselles ménagers et du règlement délégué \(UE\) n° 1059/2010 de la Commission complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'indication, par voie d'étiquetage, de la consommation d'énergie des lave-vaisselles ménagers](#)

[Communication de la Commission du 11/11/2016 dans le cadre de la mise en œuvre du règlement délégué \(UE\) n° 665/2013 de la Commission complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des aspirateurs et du règlement \(UE\) n° 666/2013 de la Commission portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux aspirateurs \(Publication des titres et des références des normes harmonisées au titre de la législation d'harmonisation de l'Union\)](#)

2. Journal Officiel de la République française

1) Sites gazo-intensifs : conditions et modalités pour une réduction de tarif

[Décret n° 2016-1518 du 9 novembre 2016](#) fixe les conditions et modalités d'attribution de la réduction des tarifs d'utilisation des réseaux de transport et de distribution de gaz naturel aux sites fortement consommateurs de gaz naturel qui présentent un profil de consommation prévisible et stable ou anticyclique. relatif aux sites fortement consommateurs de gaz naturel éligibles à une réduction de tarif d'utilisation des réseaux de transport et de distribution.

2) Certificats d'Economies d'Energie (CEE) : la liste est encore modifiée

L'[arrêté du 20 octobre 2016](#) modifie l'arrêté du 22 décembre 2014 définissant les opérations standardisées d'économies d'énergie : 7 fiches CEE sont créées ou révisées.

3) Déchets-Substances-VHU (Véhicules hors d'usage) : transposition de la limitation de plomb dans les composants et pièces de rechange

L'[arrêté du 31 octobre 2016](#) transpose la directive (UE) 2016/774 du 18 mai 2016 modifiant l'annexe II de la directive 2000/53/CE relative aux véhicules hors d'usage (VHU), qui définit les exemptions à l'interdiction d'usage du plomb, du mercure, du cadmium et du chrome hexavalent dans la construction des véhicules automobiles, de leurs composants et pièces de rechange.

Les modifications concernent la limitation du plomb pour certaines utilisations.

4) Déchets-DASRI : appareils de prétraitement par désinfection introduit dans le Code de la santé publique

Le [décret n° 2016-1590 du 24 novembre 2016](#) modifie le Code de la santé publique (CSP) pour étendre la définition des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés (DASRI). Il introduit également de nouvelles dispositions sur le prétraitement par désinfection. Il précise que les DASRI sont soit incinérés, soit prétraités par des appareils de prétraitement par désinfection. Ce prétraitement consiste en un processus de désinfection physique ou chimique, associé à une modification de l'apparence des DASRI.

5) Politique publique-Actions en justice : action de groupe reconnue pour l'environnement

Parmi les nombreuses mesures contenues dans la [loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016](#) de modernisation de la justice du XXI^{ème} siècle, figurent les dispositions sur l'action de groupe judiciaire et administrative (articles 60 et s.) et notamment l'action de groupe en matière environnementale.

Pour cette dernière, elle est renvoyée à un décret en Conseil d'État : pour définir les conditions d'agrément des associations habilitées à intenter une telle action et dont l'objet statutaire comporte la défense des victimes de dommages corporels ou la défense des intérêts économiques de leurs membres.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter :

France de Baillénx

fdebaillex@fimeca.org

01 47 17 64 01

Lisa Noury

lnoury@fimeca.org

01 47 17 60 14
